



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 191-2022
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.309

Déposée le : 12.09.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Steiner (Boll, PEV) (porte-parole)
Bichsel (Merligen, Le Centre)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 28/2023 du 11 janvier 2023
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Rejet**

Pour des bacs directs entre Spiez et Gunten (Merligen)

Le Conseil-exécutif est chargé de ce qui suit :

1. Examiner la possibilité d'une liaison directe par bac toutes les demi-heures entre Spiez et Gunten ou Merligen, avec une correspondance routière par le bus vers les trains rapides en gare de Spiez et une liaison directe par bus en direction de Beatenberg-Niederhorn (grottes de Saint-Béat), afin de réduire le trafic à Thoune.
2. Pour le transport de personnes, il faudrait que les bacs soient à la pointe du progrès en termes de propulsion (électrique ou à hydrogène) et qu'ils permettent, dans l'idéal, le transport de vélos.

Développement :

La circulation à Thoune (rive droite du lac) est un défi majeur. Il faut trouver des solutions à ce problème. Il convient d'examiner la possibilité de dévier une partie du trafic et de désengorger sensiblement la ville de Thoune grâce à un dispositif d'îlots séparateurs. Les bateaux qui circulent aujourd'hui sont principalement à vocation touristique, sans grande importance en termes d'horaires. Cependant, ils ne conviennent pas aux pendulaires qui font le trajet pour se rendre à leur travail. C'est pourquoi il faudrait examiner la possibilité d'une liaison rapide par bac, qui assurerait toutes les demi-heures une correspondance avec les trains express en gare de Spiez aux heures de pointe. Il existe aujourd'hui déjà une navette reliant la gare de Spiez à la gare maritime toutes les heures. Les lignes de bus de Merligen en direction de Beatenberg-Niederhorn ou des grottes de Saint-Béat existent également. Pour la mise en place d'un service de bac rapide, il suffirait peut-être d'adapter quelque peu l'infrastructure. D'autant que si elle fait appel à une énergie renouvelable, la navigation fluviale est écologique, car l'infrastructure est déjà en place et ne nécessite pas de travaux onéreux.

Une nouvelle liaison comme celle-là pourrait être attractive aussi bien pour les pendulaires que pour le secteur du tourisme et des loisirs ; elle pourrait aussi inciter les gens à utiliser les transports publics. Les régions de Beatenberg, Niederhorn et les grottes de Saint-Béat sont des destinations touristiques de plus en plus prisées par les familles. En outre, les places de stationnement disponibles à Beatenbucht et aux grottes de Saint-Béat sont limitées et il n'est pas possible de les réaménager pour offrir un parcage d'une plus grande superficie.

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif partage l'avis des auteurs du postulat sur la situation actuelle très insatisfaisante en matière de trafic sur la rive droite du lac de Thoune. Il entend améliorer cette situation rapidement et durablement, et a déjà testé différentes mesures immédiates. Ces dernières ont déjà permis de réduire notablement les retards de plus de cinq minutes ; de nombreuses mesures immédiates seront introduites de manière définitive. Dans ses réponses à plusieurs interventions parlementaires, le Conseil-exécutif a expliqué de façon détaillée la procédure et les mesures envisagées permettant d'améliorer le trafic sur la rive droite du lac de Thoune (P 095-2022 Wenger, P 160-2022 Amstutz, M 223-2021 Egger).

L'attractivité et donc le succès d'une offre de transports publics se mesurent entre autres à la durée du trajet et au confort. Il faut en outre tenir compte du rapport coût-utilité, c'est-à-dire qu'une offre doit être finançable et couvrir un territoire suffisamment grand.

Voici les réponses du Conseil-exécutif aux demandes formulées :

1. Les embouteillages sur la rive droite du lac de Thoune surviennent majoritairement l'après-midi. Aux heures de pointe, le matin en direction de Thoune et le soir en direction de Gunten, les transports publics arrivent à respecter les horaires.

Le Conseil-exécutif a procédé à une évaluation des temps de parcours d'une liaison par bacs tels qu'estimés par les auteurs du postulat. Il en résulte un temps de trajet entre Gunten et Thoune d'au moins 30 minutes (correspondance et trajet en bus compris) pour la variante la plus optimiste. Un trajet en bus à partir de Gunten dure 22 minutes, un trajet à partir de Merligen 29 minutes, réserve pour l'heure d'arrivée à Thoune incluse. Le trajet en bateau pour Thoune via Spiez durerait ainsi plus longtemps qu'un trajet en bus. À cela s'ajoute le fait qu'une liaison par bac requerrait deux changements à Spiez, temps qui ne pourrait être compensé que par un temps de trajet sensiblement plus court. Les voyageuses et voyageurs au départ de Gunten ou de Merligen, donc une petite partie de la population de la rive droite, seraient les seuls à profiter d'une telle liaison.

L'introduction d'une nouvelle liaison lacustre représenterait en outre des coûts élevés à la charge du trafic local et régional, engendrés par la navigation et les liaisons de bus supplémentaires entre l'embarcadère et la gare de Spiez. Étant donné le contexte tendu des finances cantonales, un tel investissement ne pourrait être justifié en raison du faible rapport coût-utilité. Outre les lignes de bus supplémentaire à partir de Spiez, il faudrait acquérir des bacs permettant d'assurer cette liaison.

Compte tenu des investigations menées, le Conseil-exécutif estime que les mesures immédiates évoquées en introduction seraient plus à même d'améliorer la situation qu'une liaison directe par bac toutes les demi-heures. Le Conseil-exécutif estime que des éclaircissements supplémentaires ne sont pas appropriés.

2. Sur la base de ces considérations, le Conseil-exécutif conclut que le rapport coût-utilité de la liaison rapide par bac proposée ne remplit pas les critères pour un financement. L'acquisition des bacs correspondants n'est donc pas indiquée non plus. Le Conseil-exécutif souligne qu'une orientation écologique et durable du trafic fait partie de ses priorités. Le nouveau bateau MS « Thunersee » par exemple, qui sera mis à l'eau en 2025, sera exploité selon des critères écologiques.

Destinataire

– Grand Conseil